

INFORMATIONS
À L'ATTENTION DES MAIRES
ET PRÉSIDENTS D'EPCI DE L'EURE



CE QUE LE CENTRE DE GESTION PEUT VOUS APPORTER POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE VOS MISSIONS

Jérôme GRENIER,
Président du
centre de gestion
de la FPT de l'Eure
et le conseil
d'administration

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
À l'occasion du mandat 2026 - 2032, le Conseil d'Administration et
moi-même jugeons très important de vous faire savoir que vous
pouvez développer utilement votre recours au centre de gestion
de l'Eure pour tous vos questionnements sur les thématiques
suivantes :

**L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA GESTION DE
VOS RESSOURCES HUMAINES**

**L'AIDE À L'ARCHIVAGE DE VOS DOCUMENTS
ADMINISTRATIFS**



DÉVELOPPEZ UTILEMENT VOTRE RECOURS AU CDG27 POUR TOUTES VOS INTERROGATIONS SUR LA THÉMATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA GESTION DE VOS RESSOURCES HUMAINES



Bulletin mensuel d'actualités



adressé à chaque collectivité et EPCI par mail et disponible sur le site internet du CDG27.



Suivi des carrières de vos agents et instances paritaires (CST, CAP, CCP)



via le logiciel AGIRHE, que votre administration connaît et qui évolue régulièrement pour mieux répondre aux besoins mais aussi via la consultation du site internet : cdg27.fr, qui se veut un outil indispensable pour vos services ressources humaines.



Réponses à vos questions statutaires



service.carrieres@cdg27.fr



Aide à l'élaboration des dossiers retraites CNRACL de vos agents et évaluation personnalisée



retraite@cdg27.fr



Conseil dans des situations de difficultés voire de conflits entre employeurs et agents, médiation. Procédure disciplinaire, le cas échéant.



secretariat.direction@cdg27.fr



Gestion de vos déclarations de vacances de postes et offres d'emplois. Suivi et correction de l'enquête du Rapport Social Unique (RSU). Promotion de l'emploi public territorial



emploi@cdg27.fr



ET AUSSI SUR LA THÉMATIQUE DE
L'AIDE A L'ARCHIVAGE DE VOS DOCUMENTS
info@cdg27.fr



Aide au recrutement sur emploi permanent



aide.recrutement@cdg27.fr



Remplacement de vos agents temporairement absents (absence de moins de 6 mois)



missions.temporaires@cdg27.fr



Organisation des concours et des examens professionnels



concours@cdg27.fr



Médecine du travail



service.medecine@cdg27.fr



Procédure à suivre en cas d'arrêt maladie de vos agents.



Tutoriel à consulter sur le site du CDG27, onglet "Santé et prévention".

- Pour un arrêt maladie ordinaire :
cm-restreinte@cdg27.fr

- Pour un arrêt maladie en lien avec le travail : cm-pleniére@cdg27.fr



Prévention des risques pour, notamment, réduire l'absentéisme en développant une culture de qualité de vie au travail. Elaboration de votre Document Unique et maintien dans l'emploi.



prevention@cdg27.fr
ergonome@cdg27.fr



Propositions :

- Contrat groupe d'assurance statutaire à destination des employeurs pour l'indemnisation de vos arrêts maladie.

- Conventions de participation pour la prévoyance maintien de salaire et pour la mutuelle santé à destination de vos agents.



assurance@cdg27.fr

**TOUJOURS SOUCIEUX
DE L'ADÉQUATION ENTRE UTILITÉ
ET EFFICIENCE D'UN CENTRE
DE GESTION À VOTRE SERVICE**

WWW.CDG27.FR



centre de gestion de l'eure
fonction publique territoriale

10 bis, du Docteur Michel Baudoux
27000 EVREUX Cedex

Tél. : 02 32 39 23 99 - mail : info@cdg27.fr – site : www.cdg27.fr